

INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME



Public

Professionnels ayant une expérience (en cours ou datant de moins d'un an) d'accompagnement de personnes avec autisme.

Objectifs

Inscrite au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de France Compétences, cette certification a pour objectif d'attester la maîtrise des compétences nécessaires à la mise en oeuvre d'un accompagnement adapté et spécifique. Elle s'inscrit au sein d'un travail pluridisciplinaire, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (observation et évaluation, mise en place de stratégies d'intervention et d'aménagement de l'environnement, co-élaboration d'un projet personnalisé, travail avec les partenaires et la famille).

Les 10 compétences à vérifier :

- communiquer de manière adaptée ;
- co-construire le projet personnalisé ;
- réaliser une veille scientifique et législative ;
- repérer et évaluer le fonctionnement cognitif, sensoriel, somatique et social ;
- apporter des réponses adaptées aux comportements problèmes ;
- identifier les problèmes somatiques et leurs expressions ;
- favoriser les interactions sociales ;
- mobiliser les différentes approches adaptées à la singularité des besoins ;
- aménager l'environnement humain et matériel ;
- coordonner la continuité du parcours avec les différents intervenants.

Programme pédagogique

- repères fondamentaux et communication adaptée ;
- aspects sensori-moteurs, santé et aménagement de l'environnement ;
- interactions sociales, comportements problèmes et réponses adaptées ;
- co-construction du projet personnalisé et continuum de l'intervention ;
- accompagner les trajectoires : de l'enfant à l'adulte.

Méthodes mobilisées

Les stagiaires bénéficient d'enseignements théoriques et pratiques leur permettant d'intégrer le référentiel des 10 compétences. Les méthodes pédagogiques sont variées : apports théoriques, travaux de groupe, mises en situation, témoignages.

Modalité d'évaluation

Le candidat présente un dossier de pratique professionnelle qu'il soutient devant un jury composé de : 1 formateur, 1 professionnel de l'autisme, 1 personne concernée ou son représentant légal.

Les plus de cette formation

- interventions d'experts ;
- témoignage de personnes concernées ;
- partenariat avec le Centre de Ressources Autisme Bretagne ;
- accompagnement méthodologique préparatoire à la certification.

Prérequis

Aucun prérequis.

Calendrier

Session 2021 : Du 20 septembre 2021 au 31 janvier 2022

Session 2022 : Du 21 mars 2022 au 31 août 2022

Numéro de déclaration d'activité : 53 29 07538 29
Siret Brest : 775 576 572 00280 - Code APE : 8542 Z



www.ites-formation.com

HANDICAP



DURÉE

105 heures



LIEUX

ITES site de Brest

Possibilité en intra

Pour d'autres lieux, nous consulter



TARIFS

2 530 € - Devis sur demande



CONTACTS

Responsable de formation
Marianne Elies

Secrétariat
Carole Ascoët - 02 98 34 60 60
formapro@ites-formation.com